

Programme de formation

Titre professionnel ADVF

"Assistant De Vie aux Familles"

Cette formation permettra d'acquérir le Titre ADVF

Durée: 518.00 heures (74.00 jours)

Profils des stagiaires

- Tout public
- Pour les 16 - 29 ans : sous contrat d'apprentissage

Prérequis

- Aucun

Accessibilité

- Démarrage de la prochaine session ADVF : 13 mai 2024
 - Formation en alternance CFA / Terrain (chez l'employeur)
 - Pour s'inscrire à une formation en alternance, contacter Annabelle par téléphone au 03.83.54.63.67 ou a.ruerre@institutdeformationpratique.fr
- Vous serez invité(e) à un entretien individuel et recevrez par mail le lien de pré-inscription.
- A réception de votre pré-inscription et lors de l'entretien individuel, vous serez informé(e) sur les modalités d'organisation (titre ou diplôme, durée, contenus, employeurs, contrat).
- L'inscription prend effet dès signature d'un contrat en alternance.
- Contrats d'apprentissage : le contrat peut être signé jusqu'à 3 mois après le démarrage de la formation. Contrats de professionnalisation : le contrat doit être signé au plus tard le jour de la rentrée. Toute demande de dérogation sur ce point doit être étudiée au préalable avec l'OPCO concerné.
- L'accessibilité aux personnes aux personnes en situation de handicap est variable selon le lieu de la formation, nous invitons les personnes à nous contacter pour tout besoin lié à une situation de handicap.

Objectifs pédagogiques

- CCP 1 : Entretenir le logement et le linge du particulier
- CCP2 : Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets
- CCP3 : Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

Contenu de la formation

- CCP 1 : Entretenir le logement et le linge du particulier
 - Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier.
 - Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.
 - Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.
- CCP2 : Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien
 - Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage.
 - Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.
 - Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social.
 - Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer.
 - Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas.
 - Adapter son intervention à la personne en situation de handicap.

- CCP3 : Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile
 - Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant.
 - Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant.
 - Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités.
 - Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateurs professionnels expérimentés sur le secteur de l'aide à domicile plus particulièrement sur ces thématiques

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Supports vidéos
- Echanges
- Manuel ADVF fourni
- Blouse professionnelle et gants fournis
- Petit matériel (pochettes à rabat; bloc note; stylos;)
- Mise à disposition de matériel informatique
- Clé usb pour la saisie des dossiers professionnels
- Salles de formation dédiée à la petite enfance (mobilier, poupons pédagogiques, etc.) et à la manutention (lève-personne, verticalisateur, etc.)

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Evaluation des acquis en auto positionnement
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Modalités de certification

Résultats attendus à l'issue de la formation

A l'issue de la formation les stagiaires auront la possibilité de se présenter à la session d'examen du Titre professionnel ADVF.

En cas d'échec le stagiaire conserve les CCP acquis à vie et à la possibilité de repasser les CCP (1, 2 ou 3) manquants pour obtenir le diplôme dans sa totalité dès la prochaine session d'examen si il le souhaite (tant que le référentiel en cours n'a pas changé).

Titre Assistant de Vie aux Familles

Modalités d'obtention

Délivrance d'une attestation de présence par l'IFP et délivrance du Titre par la DREETS.

EXAMENS : Mise en situation professionnelle : 01 h 15 min

Le candidat tire au sort un sujet. Le sujet comporte les informations nécessaires pour une première intervention au domicile d'une personne.

L'épreuve se déroule en trois temps :

- pendant 5 minutes, le candidat prend connaissance du sujet
- pendant 60 minutes, il assure l'intervention auprès de la personne
- pendant 10 minutes, il commente son intervention

La compétence « Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement » est validée par la présentation du certificat « acteur prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile » (APSASD) ou du certificat « sauveteur secouriste du travail » (SST) en cours de validité.

▪ Entretien technique : 00 h 50 min

L'entretien technique a lieu à l'issue de la mise en situation.

Il comporte deux parties :

- Pendant 25 minutes, le jury questionne le candidat sur les connaissances nécessaires pour adapter son intervention à la personne en situation de handicap
- Pendant 25 minutes, le jury questionne le candidat au sujet de l'intervention auprès de l'enfant et lui demande de réaliser un geste technique en lien avec la prise en charge d'un enfant en bas âge.

Le jury s'appuie sur un guide d'entretien.

La compétence « Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement » est validée par la présentation du certificat « acteur prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile » (APSASD) ou du certificat « sauveteur secouriste du travail » (SST) en cours de validité.

Entretien final : 00 h 15 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 02 h 20 min.

Détails sur la certification

Nom du titre visé : Titre professionnel d'Assistant de vie aux Familles (ADV F)

Code RNCP : RNCP37715

Nom du certificateur : Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion

Date de certification 05/07/23

Débouchés :

- auxiliaire de vie;
- assistant de vie;
- assistant ménager;
- agent à domicile;
- garde d'enfant à domicile;
- garde à domicile;

Suite de parcours possibles :

- DEAES "Accompagnant Educatif et Social" ;
- Certificat Complémentaire de Spécialité "Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile" ;
- DEAS "Aide soignant" ;
- CAP AEPE "Accompagnant Educatif Petite Enfance"

Equivalences et passerelles :

- CAP Assistant technique en milieu familial et collectif (ATFMC)
- CAP Accompagnant éducatif petite enfance (AEPE)
- Mention complémentaire aide à domicile
- CAPA Services aux personnes et vente en espace rural (SAPVER)
- Diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social (DEAES)
- Diplôme d'état d'aide soignant (DEAS)
- Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture (DEAP)
- Diplôme d'état d'assistant familial (DEAF)
- Titre d'Assistant de vie dépendance (ADVD)
- Titre d'Employé familial
- Titre d'Assistant maternel - Garde d'enfants

vous trouverez ces informations dans le tableau issu du journal officiel dans la fiche programme téléchargeable, pour toute question relative aux équivalences n'hésitez pas à nous contacter. ou sur <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37715/>

Si vous souhaitez en savoir plus sur les formations professionnelles en apprentissage :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Code(s) ROME :

K1304 - Services domestiques

K1303 - Assistance auprès d'enfants

K1305 - Intervention sociale et familiale

K1302 - Assistance auprès d'adultes

Indicateurs de résultats

Résultats promo ADVF promo 2023-2024 (session d'examen AVRIL 2024) :

- 17CCP obtenus sur 20 potentiels (taux d'obtention 100%)

- 0 échec

- 2 réussites partielles

- 6 réussites (taux d'obtention du titre 75%)

Taux d'abandon : 33%

Valeur ajoutée de l'établissement : + 16% (66% de candidats sortants en insertion professionnelle à l'IFP sur une moyenne nationale de 50%).

Promo ADVF 2023-2024

Taux insertion professionnelle : 50%

Taux de poursuite d'études : 13%

Taux de satisfaction en 2023 :

- La formation vous a permis d'améliorer sensiblement vos pratiques professionnelles : 9/10

- Les objectifs vous semblent-ils atteints : 8/10

Tarif de la formation *formation prise en charge par la mesure apprentissage; autres financements possibles: conseil régional; Pôle Emploi; CPF...*

- Titre ADVF : 8 535€ net de taxe frais d'examens inclus comprenant le certificat SST/ les compétences transverses / suivi du dossier professionnel / transmission du livret d'évaluation / préparation aux examens.

- CCP1 uniquement : 2660.00 € net de taxe frais d'examens inclus, comprenant le certificat SST/ les compétences transverses / suivi du dossier professionnel / transmission du livret d'évaluation / préparation aux examens.

- CCP2 uniquement : 4800€ net de taxe frais d'examens inclus, comprenant le certificat SST/ les compétences transverses / suivi du dossier professionnel / transmission du livret d'évaluation / préparation aux examens.

- CCP3 uniquement : 2 390€ net de taxe frais d'examens inclus, comprenant le certificat SST/ les compétences transverses / suivi du dossier professionnel / transmission du livret d'évaluation / préparation aux examens.

Contact :

Annabelle RUERRE

a.ruerre@institutdeformationpratique.fr

06.44.81.34.70